

Fiche Métier : Charpentier / Charpentière métallique

Missions principales :

- Découper, étirer, plier et emboutir des plaques d'acier en utilisant des machines à commande numérique, en s'appuyant sur des plans de fabrication précis.
- Assembler les pièces par vissage ou soudage, puis les déplacer et les fixer aux emplacements prévus sur le chantier à l'aide d'outils de levage.

Compétences requises :

- Solides connaissances en calcul, géométrie et dessin technique pour interpréter les plans et fabriquer les structures.
- Maîtrise des techniques de soudage, découpage et traçage, ainsi que des compétences en informatique appliquée à la commande numérique.
- Bonne résistance physique, le travail pouvant impliquer le port de charges lourdes et des interventions en hauteur.
- Esprit d'équipe et capacité à communiquer efficacement lors des phases de montage.
- Rigueur et précision, le respect des normes de sécurité et la qualité des assemblages étant primordiaux.

Environnement de travail :

Le charpentier métallique peut exercer en atelier, où il fabrique les pièces, ou sur chantier, où il procède à leur montage. Les conditions de travail varient en fonction des lieux d'intervention, avec des déplacements fréquents et des travaux en extérieur, souvent en hauteur.

Formation et qualifications :

- Après la 3^e : Préparation en 2 ans d'un CAP métallier ou d'un CAP en réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage.
- Après le bac : Poursuite possible avec un BTS en conception et réalisation en chaudronnerie industrielle ou en architectures en métal.

Perspectives d'emploi :

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics, ainsi que celles de la métallurgie, recherchent activement des charpentiers métalliques qualifiés pour pallier les départs à la

retraite. Le secteur de la construction métallique en France regroupe environ 600 entreprises et 15 000 salariés, majoritairement des PME.

Salaire débutant :

Environ 1 875 € brut mensuel.